



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°15 :

AUTORISATION D'ATTRIBUER UNE
SUVENTION EXCEPTIONNELLE A LA
BANQUE ALIMENTAIRE BORDEAUX
GIRONDE

Séance ordinaire du 5 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 5 Avril 2022

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absents : 2

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Michel MENJUCQ, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Jonathan VANDENHOVE, Xavier DE JAVEL, Julie-Anne BROUSSIN, Damien ROUSSEAU, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Emmanuelle ANGELINI (à Sandrine JOVENE), Mathilde FERCHAUD (à Bérengère DUPIN), Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU (à Jean-Georges MICOL), Grégoire REYDIT (à Daphné GAUSSENS), Sarah DEHAIL (à Alain MARC), Violette LABARCHEDE (à Marie DA ROCHA)

Absents : Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE

Secrétaire : Alain GERARD

DOSSIER 15 : AUTORISATION D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA BANQUE ALIMENTAIRE BORDEAUX GIRONDE

RAPPORTEUR : Marie DA ROCHA

Mardi 29 mars 2022 a eu lieu dans tous les restaurants scolaires de la ville du Bouscat, soit dans les 4 écoles élémentaires et les 5 écoles maternelles, l'opération « Croc pour un, croc pour tous » lancée par la Ville du Bouscat en partenariat avec la Banque alimentaire Bordeaux Gironde.

Notre prestataire de service, Elior, s'associe à cette opération en proposant un repas exceptionnel confectionné à base de pâtes à la tomate et de compote pour l'ensemble des écoliers. Ce repas, facturé au tarif habituel pour les familles, permet, au vu de l'économie réalisée sur un coût habituel de repas, de redistribuer pour la Banque alimentaire l'équivalent d'environ 4 repas à leurs bénéficiaires pour chaque repas pris par nos écoliers.

Cette action s'accompagne d'interventions dans les classes qui le souhaitent par des bénévoles de la Banque alimentaire qui viendront expliquer aux enfants l'opération et leurs parler des enjeux du gaspillage alimentaire, du bien manger, de la solidarité.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de notre projet éducatif de territoire, Génération Alpha, en continuité des nombreuses actions déjà menées autour des enjeux de gaspillage alimentaire et de solidarité. Elle se déroulera durant la Semaine de l'économie sociale et solidaire à l'école.

Ainsi, 1360 repas ont pu être servis, permettant de collecter 1110,15 €, ce montant faisant l'objet d'une subvention exceptionnelle à l'attention de la Banque alimentaire.

La ville souhaite s'associer à cette opération en attribuant une subvention exceptionnelle supplémentaire à la Banque alimentaire Bordeaux Gironde à hauteur de 1100 €.

Le montant global de ces subventions exceptionnelles de 2 210,15 € permettra à la banque alimentaire de servir 10 880 repas.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales
CONSIDERANT que l'intérêt local le justifie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
33 voix POUR,

Article 1 : Autorise Monsieur LE MAIRE à reverser les recettes collectées sur les repas servis dans les écoles le 29 mars 2022 à l'Association Banque Alimentaire Bordeaux Gironde, soit 1 110,15 euros,

Article 2 : Autorise Monsieur LE MAIRE à verser une subvention exceptionnelle supplémentaire de 1 100 € à l'Association Banque Alimentaire Bordeaux Gironde,

Article 3 : Dit que les dépenses seront inscrites au budget, au chapitre 65.

Fait et délibéré le 5 Avril 2022

LE MAIRE,



Patrick BOBET